



Notice modifiée par constructeur, aucun service après vente

Par lalymtp, le 24/11/2008 à 13:09

Bonjour,

voila un an que nous avons fait construire et que je me fais manipuler par mon constructeur. Je m'explique, après signature de la notice explicative e le début du chantier, tout se passait bien jusqu'à la question de peinture.

Sur la notice aucune page n'est barrée et le commercial nous avait demandé comment nous voulions l'intérieur, chose que nous avons dite. Sauf qu'entre temps j'ai découvert sur sa notice qu'il avait tout barré pour nous faire croire que ce n'était pas compris dedans.

Pour rentrer dans la maison il a fallu que nous le fasons nous même mais je me bats tjs pour faire valoir mes droits.

Il n'est pas non plus à jour sur un problème de menuiserie et un chèque qu'il nous doit.

Ca fait un an que ça dure et je voudrais savoir quel recours je peux avoir envers lui.

Beaucoup d'appel, beaucoup de courriers, beaucoup d'aller et venue à l'agence sans succès à ce jour, il s'en fou et ne veut mm plus me recevoir.

Merci de m'aider.